



19 mars 2015

(15-1573)

Page: 1/2

Comité des mesures sanitaires et phytosanitaires

Original: espagnol

NOTIFICATION

1.	Membre notifiant: <u>CHILI</u> Le cas échéant, pouvoirs publics locaux concernés:
2.	Organisme responsable: <i>Servicio Nacional de Pesca y Acuicultura - Sernapesca</i> (Service national de la pêche et de l'aquaculture)
3.	Produits visés (Prière d'indiquer le(s) numéro(s) du tarif figurant dans les listes nationales déposées à l'OMC. Les numéros de l'ICS devraient aussi être indiqués, le cas échéant): Animaux aquatiques vivants
4.	Régions ou pays susceptibles d'être concernés, si cela est pertinent ou faisable: <input checked="" type="checkbox"/> Tous les partenaires commerciaux <input type="checkbox"/> Régions ou pays spécifiques:
5.	Intitulé du texte notifié: <i>Resolución Exenta Sernapesca N° 1012/2015. Aprueba Programa Sanitario General de Compartimentos Libres de Enfermedades de Alto Riesgo (EAR)</i> (Décision spéciale n° 1012/2015 du Sernapesca portant approbation du programme sanitaire général relatif aux compartiments exempts de maladies à haut risque). Langue(s): espagnol. Nombre de pages: 7 http://members.wto.org/crnattachments/2015/SPS/CHL/15_1298_00_s.pdf
6.	Teneur: Le programme décrit dans la décision spéciale n° 1012/2015 du Sernapesca a pour objet d'établir la compartimentation sanitaire en tant qu'instrument de gestion sanitaire pour la prévention, la prophylaxie et l'éradication de maladies affectant des espèces hydrobiologiques placées sous contrôle officiel sur le territoire national, aux fins du commerce international.
7.	Objectif et raison d'être: <input type="checkbox"/> innocuité des produits alimentaires , <input checked="" type="checkbox"/> santé des animaux , <input type="checkbox"/> préservation des végétaux , <input type="checkbox"/> protection des personnes contre les maladies ou les parasites des animaux/des plantes , <input type="checkbox"/> protection du territoire contre d'autres dommages attribuables à des parasites.

8.	<p>Existe-t-il une norme internationale pertinente? Dans l'affirmative, indiquer laquelle:</p> <p><input type="checkbox"/> Commission du Codex Alimentarius (<i>par exemple, intitulé ou numéro de série de la norme du Codex ou du texte apparenté</i>)</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Organisation mondiale de la santé animale (OIE) (<i>par exemple, numéro du chapitre du Code sanitaire pour les animaux terrestres ou du Code sanitaire pour les animaux aquatiques</i>) Code sanitaire pour les animaux aquatiques, Titre 4, chapitres 4.1 (Zonage et compartimentation) et 4.2 (Application de la compartimentation)</p> <p><input type="checkbox"/> Convention internationale pour la protection des végétaux (<i>par exemple, numéro de la NIMP</i>)</p> <p><input type="checkbox"/> Néant</p> <p>La réglementation projetée est-elle conforme à la norme internationale pertinente? <input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non</p> <p>Dans la négative, indiquer, chaque fois que cela sera possible, en quoi et pourquoi elle diffère de la norme internationale:</p>
9.	<p>Autres documents pertinents et langue(s) dans laquelle (lesquelles) ils sont disponibles:</p>
10.	<p>Date projetée pour l'adoption (jj/mm/aa): 11 mars 2015</p> <p>Date projetée pour la publication (jj/mm/aa): 11 mars 2015</p>
11.	<p>Date projetée pour l'entrée en vigueur: <input type="checkbox"/> Six mois à compter de la date de publication, et/ou (jj/mm/aa): 11 mars 2015</p> <p><input type="checkbox"/> Mesure de facilitation du commerce</p>
12.	<p>Date limite pour la présentation des observations: <input checked="" type="checkbox"/> Soixante jours à compter de la date de distribution de la notification et/ou (jj/mm/aa): 18 mai 2015</p> <p>Organisme ou autorité désigné pour traiter les observations: <input checked="" type="checkbox"/> autorité nationale responsable des notifications, <input type="checkbox"/> point d'information national. Adresse, numéro de fax et adresse électronique (s'il y a lieu) d'un autre organisme:</p> <p>Courrier électronique: sps.chile@sag.gob.cl</p>
13.	<p>Entité auprès de laquelle le texte peut être obtenu: <input checked="" type="checkbox"/> autorité nationale responsable des notifications, <input type="checkbox"/> point d'information national. Adresse, numéro de fax et adresse électronique (s'il y a lieu) d'un autre organisme:</p> <p>Courrier électronique: sps.chile@sag.gob.cl</p>